



Parution semaine 41, 2005

Montagne et politique agricole

Conférence-débat au 3e Salon des alpages aux Diablerets: la défense professionnelle répond aux certitudes de l'OFAG sur le dossier de la Politique agricole 2011.

Quelle place pour l'économie alpestre dans la Politique agricole 2011? C'est à cette question que pendant deux heures Manfred Bötsch (directeur de l'Office fédéral de l'agriculture), Peter Gfeller (président de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait) et Luc Thomas (directeur de Prométerre) ont tenté de répondre, lors de la conférence-débat qui s'est tenue le vendredi 7 octobre aux Diablerets, dans le cadre du 3e Salon des alpages. On a pu mesurer lors de ce débat, mené par Claude Defago de Radio-Chablais, les profondes divergences existant entre autorités fédérales et défense professionnelle sur le dossier «PA 2011» actuellement en procédure de consultation.

LES CERTITUDES DE L'OFAG

Concernant la montagne, Manfred Bötsch a exprimé ses certitudes concernant la montagne dans la future politique agricole: dans le cadre des paiements directs, on dispose depuis plus de vingt-cinq ans d'un paiement spécifique qui garantit l'exploitation et l'entretien des vastes pâturages d'estivage dans les alpes, les Préalpes et le Jura. Ce type de paiement a fait ses preuves et est pour ainsi dire incontesté. Il sera donc reconduit et augmenté dans le cadre de la «PA 2011». Globalement, estime le directeur de l'OFAG, la montagne sera gagnante dans le nouveau texte, le désengagement de l'Etat dans les soutiens aux marchés étant plus que compensé par l'augmentation des contributions d'estivage et par la majoration substantielle des contributions GACD (garde des animaux dans des conditions différentes). Concernant l'avenir, Manfred Bötsch a rappelé que la production de masse ne peut que rarement être une option pour les paysans de montagne: les agriculteurs des régions moins favorisées doivent viser l'excellence et les débouchés particuliers qu'offre ce segment du marché. Les spécialités régionales, le secteur du tourisme régional et des marchés de proximité dans les villes peuvent présenter des chances pour augmenter la valeur ajoutée. L'agriculture biologique et les modes d'exploitation adaptés au niveau écologique offrent eux aussi une chance toute particulière sur ce marché. Dans ce contexte, les dénominations d'origine comme l'AOC ou un label «Montagne» revêtent également une importance capitale. Nature, authenticité, variété, qualité et tradition sont les atouts de l'économie alpestre et de vraies valeurs à absolument entretenir: «Dans un monde qui ressemble à un océan mouvant d'insécurité et d'éphémère, l'économie alpestre est comme un havre de paix», a conclu le directeur de l'OFAG. Qui a encore rappelé au cours du débat que dans les pays européens qui nous entourent, le système de l'agriculture à temps partiel dans les régions de montagne est largement majoritaire: d'où un appel aux régions de montagne suisses à créer et exploiter au mieux les synergies avec l'économie forestière, le tourisme ou la transformation alimentaire, par exemple, faute de quoi elles risquent de perdre leur substance agricole.

LE POINT DE VUE DE PROMÉTERRE

Face aux certitudes de l'OFAG, Peter Gfeller et Luc Thomas ont montré avec vigueur les dangers qui guettent la montagne dans le projet «PA 2011». Contingemment laitier, promotion des produits, paiements directs et soutiens aux marchés la concernent directement. Pour Luc Thomas, la sortie du contingentement offre certes une marge de manoeuvre accrue aux producteurs avec la possibilité d'améliorer la performance et de gagner des parts de marché, mais elle ne règle pas les risques d'une augmentation non maîtrisée de la production, d'un problème de la baisse des prix ou d'une concentration de la production à proximité des grandes unités de transformation. S'il faut saluer dans le domaine de la promotion des produits le renforcement de la protection des désignations et l'introduction d'une dénomination «Montagne», la diminution des soutiens aux projets interrégionaux est inacceptable. Pour les paiements directs, le renforcement des contributions d'estivage et de celles destinées à compenser les handicaps de production est le bienvenu, mais ne peut faire oublier la

diminution des contributions à la surface. Enfin, en matière de soutiens aux marchés, il est exclu d'entrer en matière sur la suppression de la prime de non-ensilage et la diminution de la prime pour la transformation du lait en fromage. Dans ses conclusions, le directeur de Prométerre a estimé que «PA 2011» devait bénéficier au moins des mêmes moyens financiers que «PA 2007», rappelé que l'utilisation des moyens financiers était plus efficace dans le soutien aux marchés que dans les paiements directs et appelé de ses vœux que le projet définitif contienne des mesures concrètes favorisant l'abaissement des coûts de production. Enfin, au cours du débat, Luc Thomas a encore déploré les lacunes de la législation et le défaut de volonté politique permettant de lutter contre les abus de position dominante des acheteurs de la production agricole.

L'AVIS DE LA FPSL

Avant d'évoquer l'avenir du lait en montagne, Peter Gfeller a lui aussi plaidé pour une enveloppe financière de «PA 2011» plus grande (l'enveloppe de «PA 2007» augmentée d'une adaptation au renchérissement de 500 millions de francs) et défendu le maintien de la prime de non-ensilage et le refus de voir le supplément pour le lait transformé en fromage passer en dessous de 15 ct. La FPSL estime aussi indispensable d'accorder la priorité au soutien du marché et refuse, en matière de paiements directs, un transfert de la montagne vers la plaine. Si, pour le lait, la montagne présente des atouts à faire connaître et à mieux vendre (tradition et savoir-faire, qualité, nature et pureté, tourisme, provenance suisse, montagne ou alpage), elle présente aussi des faiblesses liées à l'introduction de la «PA 2011»: frein à l'initiative en raison de la grande dépendance des paiements directs, manque de coordination des politiques agricole, régionale et d'aménagement du territoire, éloignement des entreprises laitières. Pour la montagne, l'avenir passe donc par une mise en valeur locale de produits à haute valeur ajoutée et l'assurance d'une prise en charge solidaire des surplus de lait saisonniers. Peter Gfeller a également souligné le besoin de soutien à des projets avec des aides initiales (pour les structures et la promotion afin de valoriser la production sur place) et d'une meilleure intégration de l'agriculture dans la politique touristique des régions, à l'image de ce qui se pratique en Autriche.

SUISSE-UE: MÊME COMBAT!

Invité à venir présenter la même problématique dans la politique agricole européenne, le Français Frédéric Delattre a brièvement présenté la réforme qui se déroule chez nos voisins. Soutiens aux marchés et paiements directs sont les deux grands axes de la politique agricole commune, celui des paiements directs étant appelé à venir en aide aux régions de montagne. Facile à mettre sur le papier, plus difficile à concrétiser, faute de moyens financiers. En Suisse comme dans l'UE, on espère donc d'abord des sous, puis un dosage subtil entre soutiens aux marchés et paiements directs, la priorité étant de conserver dans les régions de montagne des capacités de production et de transformation permettant de faire valoir les atouts et différences évoquées par tous les participants à ce débat.

jean-christophe fontannaz
<http://www.agrihebdo.ch>